

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00467

Numéro SIREN : 799 774 039

Nom ou dénomination : A.E.I ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 17/04/2020 sous le numéro de dépôt 10745

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/04/2020

Numéro de dépôt : 2020/10745

Déposant :

Nom/dénomination : A.E.I ELEC

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 799 774 039

N° gestion : 2014 B 00467



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2019
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		
Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le 31/12/2018
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition ☒ X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société :		Adresse du siège social :
AEI ELEC 1 BIS RUE PIERRE ET MARIE CURIE 92140 CLAMART France		1 BIS RUE PIERRE ET MARIE CURIE 92140 CLAMART
SIRET 79977403900017		GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement
		17 AVR. 2020 DEPOT N° 10745.
RÉGIME FISCAL DES GROUPES		
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :		
SIRET :		
B ACTIVITE		
Activités exercées Travaux d'installation électrique		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %
		Bénéfice imposable à 15 %
		Déficit
2 Plus-values		
PV à long terme imposables à 15%		
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur
		Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.		
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %		
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC		
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre		
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		
Si oui, indication du logiciel utilisé		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :
Tél :		Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :
CGA	Viseur conventionné	N° d'agrément CGA
Date : 11/05/2019		Lieu : Clamart
Qualité : Président		
Nom du signataire : M. DIMITRIJEVIC Mirko		

© Sage



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2019)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8
M DIMITREJEVIC PRESIDENT	3000	2019					
39 BIS RUE DU VIEUX CHEMIN MONTHLERY 91620							
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVL imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVL réalisée au cours de l'exercice			
				MVL restant à reporter			



[Signature]

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise AEI ELEC Néant ☐

Adresse de l'entreprise 1 BIS RUE PIERRE ET MARIE CURIE 92140 CLAMART

SIREN 7 9 9 7 7 4 0 3 9

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent* 1 2

		Exercice N clos le	
		3	1
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2
			Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012
	Fonds commercial *		
	Autres *	014	016
	Immobilisations corporelles *	028	030
	Immobilisations financières * (1)	040	042
Total I (5)		044	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052
	Marchandises *	060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066
	Créances (2)	068	070
	Clients et comptes rattachés *		
	Autres* (3)	072	074
	Valeurs mobilières de placement	080	082
	Disponibilités	084	086
	Charges constatées d'avance*	092	094
Total II		096	098
Total général (I + II)		110	112
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120
	Écarts de réévaluation		124
	Réserve légale		126
	Réserves réglementées*		130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	132
	Report à nouveau		134
	Résultat de l'exercice		136
	Provisions réglementées		140
	Total I		142
	Provisions pour risques et charges		154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172
	Produits constatés d'avance		174
Total III			176
Total général (I + II + III)			180
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.



[Signature]

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **AEI ELEC** Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice clos le 31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens			214	
		Services*				
			dont export et livraisons intracommunautaires	217		218 63 892
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232 63 892
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238 13 396	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 3 283 - mobilier : - immobilier :)				242 20 201	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	821	244 821	
	Rémunérations du personnel*				250 17 210	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 5 886	
Dotations aux amortissements*				254 4 601		
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264 62 115	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270 1 777
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294 263	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306 (696)	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310 2 210
B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2						312 2 210 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			(696)
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexes A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindocies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)			992		
	Dont divers		Créance due au report en arrière du déficit	346		350 923
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col.1 Déficit col.2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col.1 Déficit col.2						370 591 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

© Sage



[Signature]

N° 2033-B-SD

AEI ELEC

Divers à déduire

Montant

CICE 2018

923

[Signature]

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		
	Autres	410		412		414		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		
	Constructions	430		432		434		
	Installations techniques	440		442		444		
	Matériel et outillage industriels	450		452		454		
	Installations générales	460		462		464		
	Agencements divers	470		472		474		
	Matériel de transport	480	15 699	482		484	15 699	
Autres immobilisations corporelles	490	556	492		494	556		
TOTAL		490	16 414	492		494	16 414	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles	Terrains	500		502		504		
	Constructions	510		512		514		
	Installations techniques	520		522		524		
	Matériel et outillage industriels	530		532		534		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		
	Matériel de transport	550	7 316	552	4 566	554	11 882	
	Autres immobilisations corporelles	560	521	562	35	564	556	
TOTAL		570	7 837	572	4 601	574	12 438	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5			
	6	7	8	9	10			
Immobili- sations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme		
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : AEI ELEC					Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	684	686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises				
Immob. incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2			
Constructions	720	725	3			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5			
Matériel de transport	750	755	6			
Autres immobilisations corporelles	760	765	7			
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780			
II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984				
Déficits de l'exercice		860				
Total des déficits restant à reporter		870				
IV DIVERS						
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					380	
N° du centre de gestion agréé					388	
Montant de la TVA collectée					374 1 994	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378 5 901	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

© Sage

Désignation de l'entreprise : AEI ELEC		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	1	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	63 892	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	63 892	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	13 396	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	16 918	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	30 314	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137 33 578
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	33 578	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		
Effectifs au sens de la CVAE *	023	1	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024 du 01/01/2018	160 au 31/12/2018	
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

© Sage



6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	/	1
1		

 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 7 9 9 7 7 4 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AEI ELEC

ADRESSE (voie) 1 BIS RUE PIERRE ET MARIE CURIE

CODE POSTAL 92140

VILLE CLAMART

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DIMITRIJEVIC Prénom(s) Mirko
 Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 3000
 Naissance : Date 28081965 N° Département Commune Pays
 Adresse : N° 39 B Voie RUE DU VIEUX CHEMIN MONTLHERY
 Code Postal 91620 Commune LA VILLE DU BOIS Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



[Signature]

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

SIREN 799774039

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AEI ELEC

ADRESSE (voie) 1 BIS RUE PIERRE ET MARIE CURIE

CODE POSTAL 92140 VILLE CLAMART

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



[Signature]

AEI ELEC
SASU au capital de 3 000 Euros
Siège social : 1, bis rue Pierre et Marie Curie 92140 CLAMART
RCS Nanterre 799 774 039

*Antip: Conforme
à l'original*

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 28 JUIN 2019**

L'an Deux Mil Dix Neuf et le 28 juin 10h00.

L'associé unique de la SASU AEI ELEC, au capital de 3 000 Euros divisé en 3000 actions de un (1) euros chacune, se réunie au siège social sur convocation de la gérance.

La séance est présidée par Monsieur DIMITRIJEVIC Mirko, demeurant 39, bis rue du vieux Montlhéry 91620 La Ville du Bois en sa qualité de Président unique.

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement
3000 actions, ci

3000 actions

TOTAL 3000 actions

L'associé unique composant le capital social, déclare que l'assemblée peut donc valablement délibérer sur les questions figurant à son ordre du jour.

M)

.../...



[Signature]

ORDRE DU JOUR

Rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et, le cas échéant, sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Examen et approbation des comptes annuels dudit exercice : quitus pour la gestion écoulée du Président unique Monsieur DIMITRIJEVIC Mirko.

Affectation et répartition des résultats dudit exercice.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique : le rapport de gestion sur l'exercice social clos le 31 décembre 2018, les comptes courants et l'inventaire + le texte des résolutions qui seront soumises à l'associé unique.

Il rappelle que le rapport du Président sur les opérations de l'exercice ainsi que le rapport spécial sur conventions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, les comptes annuels et le texte des résolutions, ont été adressés à l'associé unique plus de quinze jours francs avant la date de la présente assemblée, et que pendant ce même délai, l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social.

Il donne acte de cette déclaration et en certifie l'exactitude. L'associé unique reconnaît, en outre, avoir été convoqué à la présente assemblée selon les modalités et dans les délais prévus par la loi.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport sur l'exercice écoulé.

Il précise qu'aucune question écrite de l'associé unique ne lui est parvenue.

Puis, il déclare la discussion ouverte et répond aux questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la discussion close et met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et pris connaissance des comptes annuels pour l'exercice social clos le 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Il donne à Monsieur DIMITRIJEVIC Mirko, Président, quitus entier et définitif de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

M

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 2210 Euros, en report à nouveau. Le report à nouveau devient donc positif pour 23822 Euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve le rapport du gérant établi conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique après lecture.

Le Président.



AEI ELEC
SASU au capital de 3 000 Euros
Siège social : 1, bis rue Pierre et Marie Curie 92140 CLAMART
RCS Nanterre 799 774 039

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 28 JUIN 2019

Monsieur,

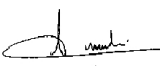
Convocation en assemblée générale ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 2018, résumés dans le tableau d'analyse suivant :

	Exercice 2018
Produits d'exploitations	63 892
	=====
Achats matières premières	13 396
Variation de Stock	--
Autres Charges Externes	20 201
Impôts et Taxes	821
Rémunérations du Personnel	17 210
Charges Sociales	5 886
Dotations aux Amortissements	4 601
Autres Charges	--

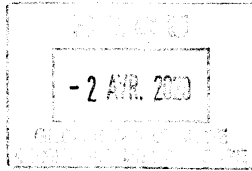
TOTAL DES CHARGES	62 115
	=====
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 777
	=====

Le Président.



AEI ELEC
1, bis rue Pierre et Marie Curie
92140 Clamart



GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

4 rue Pablo Néruda
92020 NANTERRE CEDEX

Objet : exercice 2018

Clamart,
Le 24/12/2019

Messieurs,

Nous vous adressons, ci-joint,

- > le bilan de notre société pour l'exercice 2018 ;
- > le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire concernant la clôture de l'exercice ;
- > le rapport de gestion s'y rapportant.

Par ailleurs, nous joignons à cet envoi, un chèque de 48,48€ en règlement de ce dépôt.

Dans l'attente de votre récépissé et vous en remerciant à l'avance.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président.
Monsieur DIMITRIJEVIC

